

Aide française au développement

Une hausse insuffisante pour lutter durablement contre les inégalités mondiales

Communiqué de presse des ONG – Coordination Sud

Paris, le vendredi 27 septembre 2019 – Le gouvernement vient de publier les chiffres du projet de loi de finances qui table sur une augmentation de 210 millions d’euros de la mission aide publique au développement (APD) pour 2020, soit une augmentation de 6,86 % par rapport à l’année précédente. Pour Coordination SUD, cette hausse s’avère très nettement insuffisante pour à la fois respecter les engagements présidentiels et répondre aux enjeux de développement et de solidarité internationale. Les moyens alloués à cette politique méritent d’être sérieusement renforcés et les parlementaires doivent désormais s’en saisir.

« Le montant de cette hausse est bien en deçà des efforts désormais nécessaires pour concrétiser la trajectoire d’augmentation voulue par Emmanuel Macron à l’horizon 2022, pour atteindre le niveau historique de 0,55 % puis 0,7 % en 2025. Si la France veut rectifier le tir, il va falloir aller beaucoup plus loin. Le gouvernement doit revoir sa copie. D’après nos projections au moins 1,6 milliard d’euros supplémentaire serait nécessaire dès le PLF 2020 », insiste Gautier Centlivre, responsable plaidoyer de Solidarité Sida et chef de file de la commission APD et financement du développement de Coordination SUD.

« Pour remonter le niveau de l’APD et espérer tenir ses engagements d’ici la fin du quinquennat, des solutions existent. Elles passent d’abord par une forte augmentation des crédits dévolus à l’aide publique au développement. La mobilisation de la taxe sur les transactions financières, outil de justice fiscale, est un autre levier. Celle-ci doit pleinement jouer son rôle originel d’outil de réduction des inégalités », ajoute Cécile Duflot, directrice générale d’Oxfam France et administratrice de Coordination SUD.

Cette publication intervient au terme d’une semaine chargée sur la sphère internationale, où la France, menée par Emmanuel Macron, a formulé des discours volontaristes pour le climat et la lutte contre les inégalités dans l’enceinte des Nations unies. Mais aussi au terme d’une année où le président de la République a multiplié les engagements au sein de fonds multilatéraux, transformant le renforcement de l’APD en une nécessité immédiate.

Pour Philippe Jahshan, président de Coordination SUD *« Cette hausse constitue un pas en avant mais est malheureusement très nettement insuffisante pour tenir les objectifs. Le développement et la solidarité constituent des piliers de la politique internationale de la France, érigés au rang de priorité par l’État français. Cependant, les moyens alloués doivent être fortement renforcés pour remettre la France sur une trajectoire crédible pour atteindre 0.55 % du RNB et constituer un levier efficace pour l’atteinte des objectifs de développement durable en 2030 ».*

Ainsi, Coordination SUD demande aux parlementaires de se saisir de l’opportunité qui s’offre à eux-elles de rehausser le niveau de l’ambition de la France en matière d’aide au

développement et d'augmenter les moyens qui y sont dévolus en :

- ➡ Affectant l'intégralité des revenus de la taxe sur les transactions financières à l'aide publique au développement dès 2020 ;
- ➡ Augmentant le taux de cette taxe de 0,3 % à 0,5 %.

Retrouvez le communiqué sur le site de Coordination Sud : [ici](#)